

A l'attention des porteurs de parts
du fonds MAM EUROPA GROWTH

Paris, le 23 novembre 2017

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous détenez des parts du FCP « MAM EUROPA GROWTH » (FR0000970881(C) / FR0011683010 (I)) dont la société de gestion est Meeschaert Asset Management et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre établissement.

Nous vous informons que la société de gestion va procéder, conformément à la délibération du Directoire en date du 21 novembre 2017, à l'instauration d'un système de calcul de frais de gestion variables pour ce FCP et à une baisse des frais de gestion fixes.

Ces modifications entreront en vigueur à compter de la valeur liquidative du 2 janvier 2018 calculée le 3 janvier 2018. Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas en bénéficier, vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts.

En préambule de la présentation succincte de cette modification, nous vous invitons à bien vouloir prendre connaissance des éléments ci-après.

Le profil de risque :

- Modification du profil rendement/risque : NON
- Augmentation du profil rendement/risque : NON

Augmentation des frais : OUI

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les principales modifications entraînées par l'opération ainsi que les conditions de réalisation de l'opération.

| 1) Opérations soumises à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers

Néant

| 2) Opérations non soumises à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers

Frais et commissions

Parts C et D : Le taux maximum des frais de gestion fixes passe de 2,392 % TTC à 2,30 % TTC.
Parts I : Le taux maximum des frais de gestion fixes passe de 1,20 % TTC à 0,90 % TTC.

Un système de calcul de frais de gestion variables est désormais instauré dans le fonds. A compter de la valeur liquidative du 2 janvier 2018, la société de gestion pourra percevoir une commission de surperformance de 10 % TTC maximum de la surperformance au-delà de l'indice de référence. Il peut donc en résulter une hausse globale du total maximum de frais de gestion imputé au fonds au bénéfice de la société de gestion, uniquement en cas de surperformance. Les commissions de souscription et de rachat sont inchangées. Les autres frais de gestion indirects sont maintenus.

Vous trouverez en annexe un tableau comparatif de l'ensemble des éléments modifiés.

| 3) Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Afin de vous assurer du caractère adapté de la stratégie de gestion, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du nouveau Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) qui figure en pièce jointe de ce courrier. Le DICI et le prospectus du fonds sont tenus gratuitement à votre disposition auprès de Meeschaert Asset Management - 12 Rond-Point des Champs-Élysées - 75008 Paris.

Ainsi, si la modification proposée vous convient, aucune action de votre part n'est requise ; si en revanche la modification ne vous convient pas, vous avez la possibilité de sortir sans frais jusqu'au 31 janvier 2018.

Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération proposée, nous vous invitons à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

Enfin, nous vous incitons à prendre régulièrement contact avec votre gérant privé pour faire le point sur vos placements et vous assurer qu'ils sont en adéquation avec vos projets et votre profil d'investisseur.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Philippe Troesch
Président du directoire

P.J. : Tableau récapitulatif des éléments modifiés
DICI MAM EUROPA GROWTH

Tableau comparatif des éléments modifiés

| | AVANT | APRES |
|---|---|--|
| FRAIS DE GESTION FINANCIERE ET FRAIS ADMINISTRATIFS EXTERNES A LA SOCIETE DE GESTION | Part C 2,392 % TTC Taux maximum Part I 1,20 % TTC Taux maximum | Part C 2,30 % TTC Taux maximum Part I 0,90 % TTC Taux maximum |
| COMMISSION DE SURPERFORMANCE | Néant | 10 % maximum de la surperformance au-delà de son indice de référence (Stoxx Europe 600 Net Return converti en euros, dividendes nets réinvestis) |

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MAM EUROPA GROWTH

Code ISIN : FR0000970881 part C

FCP géré par Meeschaert Asset Management

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le fonds est classifié "Actions des pays de l'Union Européenne"

MAM EUROPA GROWTH a pour objectif de gestion d'offrir une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille investi en actions d'entreprises des pays de l'Union Européenne, principalement dans les secteurs en croissance.

A titre purement indicatif, l'indice STOXX Europe 600 Net Return, pourra être utilisé comme indicateur de comparaison à posteriori de la performance. L'indice STOXX Europe 600 Net Return (SXXR Index) est un indice qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone européenne (600 valeurs). Il est calculé dividendes réinvestis.

La stratégie d'investissement du portefeuille est une gestion active de convictions, sans a priori de style, ni de taille, sur des titres dont les cours en Bourse paraissent être sous-évalués par rapport à la qualité de l'entreprise et à ses perspectives de croissance.

L'analyse est faite sur des critères quantitatifs (analyse des tendances et des données de marché croisée avec l'analyse fondamentale) ainsi que sur des critères qualitatifs (entretien avec les dirigeants, etc). La valorisation n'est pas le critère prépondérant dans la sélection des sociétés.

Le portefeuille est en permanence investi à hauteur de 75% de l'actif net au moins en actions et autres titres éligibles au PEA des marchés d'actions des pays de l'Union Européenne.

La gestion peut à hauteur maximum de 10% de l'actif net, être élargie aux actions des pays hors Union Européenne. A titre accessoire, le Fonds peut investir sur les marchés obligataires incluant les obligations convertibles et sur les titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés.

La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité. Elle ne résulte pas uniquement des critères des agences de notation.

La détention totale de parts ou d'actions d'OPCVM/FIA français ou européens coordonnés, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, ne dépassera pas 10% de l'actif net. Dans les limites de 100% de l'actif net et pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre les risques actions et/ou de reconstituer une exposition synthétique. Il ne sera pas recherché de surexposition.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. Les revenus sont capitalisés. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez BNP Paribas Securities Services avant 12 heures pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour, les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

Le niveau de risque de ce fonds est 5, il reflète principalement sa gestion discrétionnaire et son positionnement sur les produits actions.

Les principaux risques du fonds non pris en compte par l'indicateur sont : Néant

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

- Les données historiques utilisées pour l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque affichée et le classement du fonds ne sont pas garantis, ils peuvent évoluer dans le temps.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

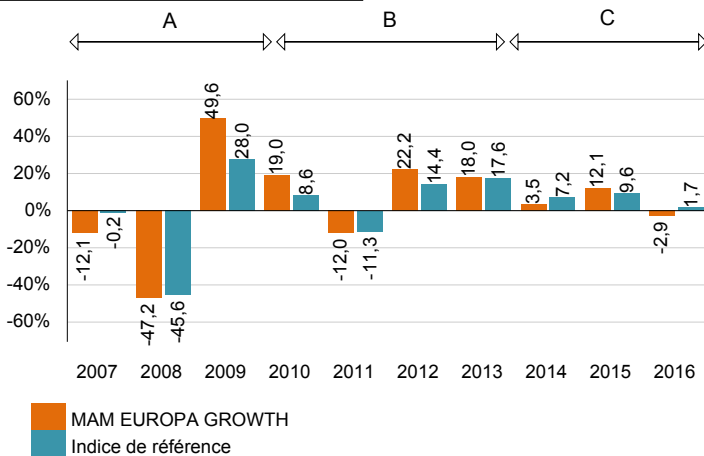
| Frais uniques à la souscription et au rachat | |
|--|--|
| Frais d'entrée | 2,00% |
| Frais de sortie | 1,00% |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé. | |
| Frais prélevés en cours d'exercice | |
| Frais courants | 2,69% *TTC de l'actif net l'an |
| Frais prélevés sous conditions spécifiques | |
| Commission de performance | 10% TTC maximum de la surperformance du FCP au-delà de l'indice de référence |

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre distributeur ou de votre conseiller sur le montant effectif de ces frais.

*Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2016. Il peut varier d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.meeschaert.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures.

Ces performances intègrent la totalité des frais hors frais d'entrée ou de sortie.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. A compter du 08/11/2013, l'indice de référence tient compte des dividendes réinvestis.

Ticker Bloomberg indice de référence : SXXR.

Date de création du fonds : 09/04/1998

Devise de référence : EUR

A : 1/3 DJ TECHNOLOGY 1/3 DJ TELECOMMUNICATIONS 1/3 DJ MEDIA
 B : DOW JONES STOXX 600
 C : DJ STOXX 600 NTR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Le prospectus dans sa version la plus récente ainsi que les derniers rapports annuels et périodiques sont disponibles gratuitement en français auprès de Meeschaert Asset Management, par écrit au 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris, et sur le site internet www.meeschaert.com.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux États Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933 - définition disponible sur le site internet www.meeschaert.com). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site de Meeschaert Asset Management à l'adresse www.meeschaert.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Meeschaert Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société de gestion Meeschaert Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2018.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MAM EUROPA GROWTH

Code ISIN : FR0011683010 part I

FCP géré par Meeschaert Asset Management

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le fonds est classifié "Actions des pays de l'Union Européenne"

MAM EUROPA GROWTH a pour objectif de gestion d'offrir une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille investi en actions d'entreprises des pays de l'Union Européenne, principalement dans les secteurs en croissance.

A titre purement indicatif, l'indice STOXX Europe 600 Net Return, pourra être utilisé comme indicateur de comparaison à posteriori de la performance. L'indice STOXX Europe 600 Net Return (SXXR Index) est un indice qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone européenne (600 valeurs). Il est calculé dividendes réinvestis.

La stratégie d'investissement du portefeuille est une gestion active de convictions, sans a priori de style, ni de taille, sur des titres dont les cours en Bourse paraissent être sous-évalués par rapport à la qualité de l'entreprise et à ses perspectives de croissance.

L'analyse est faite sur des critères quantitatifs (analyse des tendances et des données de marché croisée avec l'analyse fondamentale) ainsi que sur des critères qualitatifs (entretien avec les dirigeants, etc). La valorisation n'est pas le critère prépondérant dans la sélection des sociétés.

Le portefeuille est en permanence investi à hauteur de 75% de l'actif net au moins en actions et autres titres éligibles au PEA des marchés d'actions des pays de l'Union Européenne.

La gestion peut à hauteur maximum de 10% de l'actif net, être élargie aux actions des pays hors Union Européenne. A titre accessoire, le Fonds peut investir sur les marchés obligataires incluant les obligations convertibles et sur les titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés.

La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité. Elle ne résulte pas uniquement des critères des agences de notation.

La détention totale de parts ou d'actions d'OPCVM/FIA français ou européens coordonnés, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, ne dépassera pas 10% de l'actif net. Dans les limites de 100% de l'actif net et pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre les risques actions et/ou de reconstituer une exposition synthétique. Il ne sera pas recherché de surexposition.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. Les revenus sont capitalisés. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez BNP Paribas Securities Services avant 12 heures pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour, les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

Le niveau de risque de ce fonds est 5, il reflète principalement sa gestion discrétionnaire et son positionnement sur les produits actions.

Les principaux risques du fonds non pris en compte par l'indicateur sont : Néant

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

- Les données historiques utilisées pour l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque affichée et le classement du fonds ne sont pas garantis, ils peuvent évoluer dans le temps.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

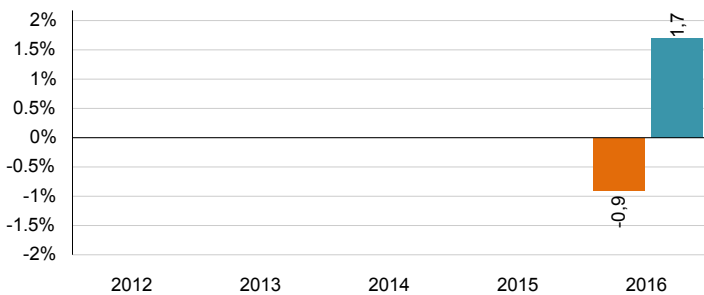
| Frais uniques à la souscription et au rachat | |
|--|--|
| Frais d'entrée | 2,00% |
| Frais de sortie | Néant |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé. | |
| Frais prélevés en cours d'exercice | |
| Frais courants | 1,20% *TTC de l'actif net l'an |
| Frais prélevés sous conditions spécifiques | |
| Commission de performance | 10% TTC maximum de la surperformance du FCP au-delà de l'indice de référence |

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre distributeur ou de votre conseiller sur le montant effectif de ces frais.

* Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2016. Il peut varier d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.meeschaert.com.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures.

Ces performances intègrent la totalité des frais hors frais d'entrée ou de sortie.

Ticker Bloomberg indice de référence : SXXR.

Date de création du fonds : 09/04/1998

Date de création de la part : 15/01/2014

Devise de référence : EUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Le montant minimal de souscription initiale est de 500000 EUR.

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Le prospectus dans sa version la plus récente ainsi que les derniers rapports annuels et périodiques sont disponibles gratuitement en français auprès de Meeschaert Asset Management, par écrit au 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris, et sur le site internet www.meeschaert.com.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Les parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933 - définition disponible sur le site internet www.meeschaert.com). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site de Meeschaert Asset Management à l'adresse www.meeschaert.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Meeschaert Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société de gestion Meeschaert Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2018.